



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 23/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	32	36

Vote
A l'unanimité
Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 23 Novembre à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 14/11/2023.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. BOLLER Thierry, M. SZWEC Eric, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. LEDOUX Eric, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. DREVILLE Gérard, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean, M. MOREL Cyril, M. BUISSON Jean-Michel, M. BOUFFLET Pierre, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBIER Jean-Michel

Suppléant(s) : M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. SZWEC Eric (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BARBAROSSA Raphaël)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. SPECQ André à M. MELLA Daniel, M. BOCQUET Jean-Charles à M. DREVILLE Gérard, M. DESHAYES François à M. VARON Bernard, M. DE NOAILLES Emmanuel à M. DESSE Daniel

Excusé(s) : Mme POLLET Clarisse, M. MOULA Nicolas

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. FERRACHAT Sébastien, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. THERRY Eric, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. GUEDON Eric, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Helie

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu la consultation des banques réalisée par mail

Considérant qu'il est nécessaire de contracter auprès d'un établissement bancaire une ouverture de crédit (ligne de trésorerie interactive). En effet, le SICTEUB est dans l'attente d'une part du versement des redevances assainissement du 2nd semestre 2023 entre fin janvier et fin février 2024, et d'autre part du versement des subventions des schémas directeur d'assainissement de la mise en œuvre du diagnostic permanent et du Système d'information géographique.

Considérant que le crédit agricole, la caisse d'épargne et la banque postale ont été sollicité.

Considérant que l'offre la plus avantageuse est de celle de la Caisse d'Epargne Ile de France Nord avec la proposition suivante :

- Montant : 2 000 000.00 €
- Durée : un an maximum
- Taux d'intérêt : EURIBOR 1 semaine + marge 0,60%
- Frais de dossier : 1000 euros
- Commission d'engagement : néant
- Commission de mouvement ; néant
- Commission de non-utilisation : 0,10% de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts.

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

AUTORISE le Président à signer au nom du SICTEUB, le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne Ile de France Nord.

AUTORISE le Président à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 24/11/2023
Le Président

